

## Aéroport : qui doit décider, les riverains ou tous les habitants ?

Au cours du débat public on a surtout entendu les opposants, c'est-à-dire les riverains. Il est naturel que les riverains soient contre l'idée d'un aéroport près de chez eux ! Mais le débat public concerne tous les habitants de la région : faut-il un nouvel aéroport pour Nantes ? Si oui : où ?

**Oui il faut un nouvel aéroport.** L'actuel Nantes-Atlantique est beaucoup trop dangereux et les arguments utilisés par les riverains de Notre-Dame-des-Landes sont précisément ceux qui militent pour un déménagement de Bouguenais : bruit au-dessus d'espaces habités et de zones écologiquement sensibles, survol de l'agglomération dans son axe central... C'est même actuellement bien pire au Sud que cela ne le sera jamais au Nord : moins de 10 000 personnes vivent aujourd'hui dans un rayon de 5 km autour des pistes envisagées, contre 100 000 autour des pistes actuelles. La croissance à venir du trafic est secondaire : déjà avec le trafic actuel, c'est un aéroport à déménager.

A déménager où ? **Il y a d'abord ceux qui nous disent : nulle part**, il suffit de répartir le trafic futur sur tous les aéroports de l'ouest (dont l'actuel Nantes-Atlantique... qui resterait aussi dangereux). Cette vue de l'esprit est économiquement intenable : quelle compagnie aérienne, quel *tour-operator* fera décoller un avion de Brest avec 15 personnes, en rajoutera 20 à Rennes et 30 à Nantes pour cingler ensuite vers la Tunisie ? Toutes les activités humaines s'organisent géographiquement autour de lieux centraux (principe des *hubs*) : l'Ouest a besoin d'un *hub* pour son désenclavement, Nantes joue déjà ce rôle et de plus en plus.

**Il y a enfin ceux qui disent : entre Nantes et Rennes.** Pourtant on sait bien que tous les aéroports situés en rase campagne ont du mal à se développer (Metz-Nancy-Lorraine, Montréal-Mirabel), d'autant que les anciens aéroports urbains ne sont alors pas fermés. On oublie aussi que la desserte terrestre d'un tel aéroport entre Nantes et Rennes serait autrement plus coûteuse à mettre en place, financièrement et écologiquement, que près du carrefour nantais. Enfin les riverains de Guéméné-Penfao ou du Grand-Fougeray accepteront-ils cet équipement que les riverains de Notre-Dame-des-Landes leur « proposent » avec tant d'altruisme et de sens de l'intérêt collectif ? Évidemment non, d'autant que de nombreuses exploitations agricoles seraient alors touchées.

Nous touchons là au cœur du débat. **Notre-Dame-des-Landes est le site prévu depuis 20 ans**, les terrains sont déjà acquis par la collectivité et de faible valeur agricole. Cette ZAD devrait suffire à loger un aéroport d'intérêt régional (pas national) avec 2 pistes et présente d'énormes atouts de desserte aéronautique et terrestre (peu de nouvelles routes, une liaison ferroviaire courte). Pour Nantes cette anticipation est un avantage que bien des grandes villes nous envient (Toulouse, Marseille...) et ce n'est pas parce que des gens ont pris ensuite le risque de construire leur maison à quelques kilomètres de la ZAD qu'il faut y renoncer aujourd'hui ! À une époque où un aéroport est indispensable au développement des métropoles régionales, il est vital pour tout l'estuaire de la Loire de conserver un aéroport à proximité.

L'organisation du débat public en quelques réunions a permis aux opposants riverains de s'exprimer et c'est tant mieux pour la démocratie. Mais, dans ce type de débat, ceux qui ne sentent pas menacés n'éprouvent guère le besoin de se mobiliser, surtout s'ils sont majoritaires. Je rencontre tous les jours à Nantes des gens favorables à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes alors que je ne cesse de lire des lettres hostiles de riverains dans mon journal. **Pourtant les enjeux ne sont pas les mêmes.** J'espère que la commission de débat public saura prendre le recul nécessaire : ce n'est pas aux habitants de quelques communes du Plateau Nantais de décider seuls de l'avenir du million d'habitants de la Loire-Atlantique, le débat public ne porte pas sur un équipement inter-cantonal.

J. Douillard, simple citoyen